

Agir sur les territoires

Dans le val de Saône, élevage et biodiversité font bon ménage



CONCOURS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES/ Créé en 2007, le concours des prairies fleuries, rebaptisé concours des pratiques agro-écologiques est, depuis 2010, décliné partout en France. Il figure au palmarès du concours général agricole. Dans l'Ain, des éleveurs des prairies du val de Saône (3500 ha) y participent chaque année, à l'initiative de la chambre d'agriculture. Leurs prairies sont passées au crible par des experts : botanistes, naturalistes, agronomes, apiculteurs, agriculteurs... À chaque édition un constat unanime : ces prairies, précieuses pour les éleveurs, recèlent une incroyable richesse écologique. Un écosystème patrimonial fragile dont l'élevage et l'adaptation des pratiques agricoles sont les garants. **Etienne Grosjean**



« Ces éleveurs sont formidables »

Joël Broyer, agent de l'Office français de la biodiversité, spécialiste des oiseaux, participe depuis plusieurs années au jury du concours comme expert écologie et botanique.



Pourquoi acceptez-vous de faire partie du jury et que représente ce concours à vos yeux ?

Cela fait plusieurs années que je participe aux jurys, locaux et nationaux. Cela me paraît important que l'on se préoccupe des écosystèmes prairiaux. Les écosystèmes qui souffrent le plus sont ceux créés et entretenus par l'agriculture. Les espaces prairiaux en particulier. C'est par exemple dans ces territoires que la baisse des populations d'oiseaux est la plus forte. J'apprécie la diversité des jurés de ce concours. Ces échanges permettent d'appréhender en bonne intelligence la complexité des enjeux environnementaux et agricoles pour parvenir à dégager des compromis, qui permettent aux agricul-

teurs de s'y retrouver et à la diversité florale et faunistique d'être préservée.

Quel regard portez-vous sur les éleveurs que vous avez rencontrés et en quoi leur travail est important pour la biodiversité ?

C'est très enthousiasmant ! J'ai rencontré des gens exceptionnels qui s'efforcent de préserver leur écosystème. Leur état d'esprit constructif a contribué à me faire relativiser mon regard sur certaines pratiques agricoles. On assimile souvent la production agricole aux problèmes environnementaux, notamment quand on parle des phytosanitaires, mais une partie des gens ne voient jamais ce qu'apportent les éleveurs et ce qu'ils font de bien. Eux même m'ont fait part de leur regret d'être perçus négativement. Pourtant, dans le val de Saône, ils se sont adaptés de bonne grâce aux contraintes. Dans ces prairies humides, ils ont adopté des modes d'exploitation favorables aux oiseaux avec des fauches tardives et le maintien des prairies dans leur intégrité. Grâce à cela, on trouve ici des espèces rares, qui ailleurs, diminuent ou disparaissent comme le Tarriner des prés, l'alouette... Je m'aperçois qu'ils ont intégré la préservation de cette

richesse dans leurs pratiques.

Un des participants nous a expliqué qu'il lui paraissait évident de ne pas commencer ses foins tant que les courlis cendrés nichaient encore. C'est révélateur de l'approche et du respect qu'ils ont de leur territoire.

Quel rôle les collectivités pourraient jouer pour accompagner ces éleveurs qui contribuent à préserver ces écosystèmes ?

Plutôt que « pourraient », je dirais qu'elles « devraient » aider ces éleveurs. Parce qu'en préservant la biodiversité, ils mettent une richesse à disposition de la collectivité. Ils créent du bien commun mais ne bénéficient pas directement des vertus de leurs pratiques. Les collectivités, de la petite commune à l'Union Européenne en passant par les communautés de communes, devraient s'interroger sur cette valeur créée et chercher comment les aider. Cela pourrait passer par une réorientation des aides agricoles en faveur de la préservation des paysages et de la biodiversité. Les collectivités pourraient aussi aider à faire savoir que ces éleveurs sont formidables ! ■

« Ces prairies ont une valeur patrimoniale »

Didier Farfouillon, président du comité agricole de territoire Bresse-Revermont-Val de Saône de la chambre d'agriculture a contribué à sélectionner les candidats et participé à plusieurs visites de parcelles.



Quels sens prêtez-vous à ce concours ?

C'est une façon de démontrer que ces prairies, exploitées de façon ancestrale, présentent des qualités exceptionnelles en termes agronomiques, floristiques et faunistiques. C'est passionnant pour les éleveurs que nous sommes d'échanger avec des spécialistes qui nous font découvrir les richesses de nos milieux.

J'ai moi-même découvert des espèces de sauterelles et de papillons dont j'ignorais la présence et le nom. Aujourd'hui, je me baisse souvent dans mes parcelles pour observer toute la richesse qu'on peut trouver dans quelques centimètres carrés d'herbe.

En quoi cette démarche est importante pour ce territoire et les collectivités du val de Saône ?

Ce concours est un super levier pour faire comprendre que ces prairies ont une valeur patrimoniale, qu'il faut préserver, voire même étendre. C'est un bon moyen de démontrer la valeur de l'élevage aux collectivités, en particulier aux communautés de communes et de démontrer que les éleveurs sont les premiers garants de la biodiversité de ces territoires.

Comment les collectivités peuvent contribuer à protéger l'élevage ?

Par exemple en facilitant l'installation des jeunes, en préservant les espaces agricoles dans les PLU, en intégrant des agriculteurs dans les comités de pilotage des territoires ou simplement en nous témoignant parfois de la reconnaissance.

Qu'apporte la chambre d'agriculture à cette action ?

C'est elle qui l'organise et ce n'est pas rien. Il faut trouver un jury d'experts d'horizons divers, organiser les visites, veiller au respect des critères, animer les échanges... Ensuite, il s'agit de mettre ce travail en valeur, notamment auprès des collectivités. Faire comprendre que l'élevage et ses pratiques concourent à préserver des ressources qui profitent à tous. ■

« Ils ont trouvé un compromis cohérent »

Brigitte Ringeval, professeure en agronomie au lycée de Cibeins et référente agro-écologique régionale faisait partie du jury comme experte agronome.



En quoi ce concours permet de concilier enjeux économiques et environnementaux ?

Parce qu'il permet à la fois d'estimer la valeur écologique de ces prairies et de comprendre qu'elles sont indispensables au fonctionnement des élevages, qui sont organisés, pensés autour de la présence de cette ressource en fourrage.

Les éleveurs assument de travailler dans un milieu remarquable plein de richesses environnementales. Ils ont su adopter des stratégies qui concilient intérêt économique et intérêt environnemental sans qu'il y ait conflit entre ces deux enjeux. Ils ont ainsi trouvé un compromis acceptable et cohérent.

Quel regard portez-vous sur les éleveurs que vous avez rencontrés ?

J'ai trouvé des gens sincères et de bonne volonté. Ils font du mieux possible avec les moyens qu'ils ont. La durabilité économique de leur exploitation reste leur priorité et c'est légitime. Mais ils ne le font pas au détriment de l'environnement. Ils ont bien intégré cette notion d'équilibre. Je leur ai aussi trouvé comme point commun une profonde sensibilité à ces paysages typiques et à leur naturalité. L'un d'eux résumait cela en nous disant « j'aime beaucoup venir travailler dans la prairie. On y est bien. » Cela résume leur état d'esprit.

Dans quelle mesure cette expérience peut vous servir dans votre métier d'enseignante ?

Je crois que c'est essentiel, quand on enseigne à de futurs agriculteurs, de connaître le terrain et les professionnels. Ce concours m'a permis d'apprendre un certain nombre de choses au contact des spécialistes et des éleveurs. Par exemple à identifier certaines plantes ou encore à reconnaître le chant des oiseaux. J'ai retenu des exemples que je peux expliquer à mes élèves, des contacts avec des éleveurs que je ferai peut-être intervenir en classe. C'est aussi une façon d'étoffer mon réseau et à ma petite échelle, à faire rayonner le lycée de Cibeins. ■

Vos contacts sur le territoire ✓

- Bresse - Revermont - Val de Saône Nord : Laurent Jullian-Binard ☎ 04 74 45 56 54
- Dombes - Plaine de l'Ain - Val de Saône Sud : Gilles Cauvin ☎ 04 74 45 67 27
- Bugey - Haut-Bugey - Pays de Gex : Delphine Gudin ☎ 04 74 45 19 19

